Edito

Chères amies, Chers amis,

Trois temps forts ont marqué notre CA du mois de mai. La présentation des comptes de l'année 2017, tout d'abord. Des résultats positifs qui nous encouragent à poursuivre les efforts engagés depuis cinq ans dans tous les secteurs de l'association.

Nous devons à notre réseau d'avoir compris l'importance de la gestion et accepté de l'intégrer dans la dynamique de ses engagements pour nous permettre de progresser en toute autonomie.

Ce CA a aussi été l'occasion d'apporter la touche finale à notre nouveau projet associatif. Dans cette ultime phase avant la présentation au congrès, le CA a approuvé la version finalisée par le GT projet associatif intégrant les enrichissements du réseau et proposé les derniers ajustements permettant de préciser le texte sur quelques points.

Enfin, le CA a examiné les propositions du groupe de réflexion sur la démocratie, l'équité et la parité au sein de l'association. Un groupe composé en grande partie d'élus locaux dont les membres ont été félicités pour la qualité de leurs observations et préconisations.
Le CA les a invités à consulter les adhérents, rappelant que ces notions d'équité et de parité sont au cœur des valeurs de notre association et garantes de son fonctionnement démocratique.

Amicalement,

Alain ROCHON

Président

1 Principales délibérations du CA

Projet associatif :

Le Conseil d'administration a adopté à l'unanimité la version du projet associatif qui sera soumis tel quel au vote des adhérents.

Mandats associatifs :

- À Pascal BUREAU, pour assurer la mission de représentant du conseil APF de région Centre-Val-de-Loire, pour le mandat 2015-2019.
- À Nadège CHABENAT, pour assurer la mission de suppléante du conseil APF de région Centre-Val-de-Loire, pour le mandat 2015-2019.
- À Brigitte HOUDAYER, pour assurer la mission de suppléante du conseil APF de Gironde pour le mandat 2015-2019.

Établissements et services

- Reconstruction du Centre Saint Pierre à Montblanc (34)

Le Conseil d'administration d'APF France handicap, autorise la conclusion de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la construction du futur ensemble immobilier à Béziers (34).

2 Focus sur... Comptes 2017 d'APF France handicap : une tendance positive qui se confirme

Les comptes 2017 ont été arrêtés par le conseil d'administration de mai. Les résultats sont globalement très satisfaisants, s'inscrivant, entre autres, sur une tendance positive de la gestion directe pour la troisième année consécutive.

Ils se caractérisent par un fort excédent médico-social (14,7 millions d'euros) - à mettre en lien notamment avec l'ajustement entre la réalité et le budget personnel de nos établissements en année pleine (recrutement difficile pour certains métiers, impact des absences, remplacements, CITS) et des produits d'activité en augmentation.

La performance du travail adapté et protégé est également remarquable avec une progression du chiffre d'affaires de 10 % et une création d'emplois de 87 équivalent temps plein. En revanche, le coût tend à s'accroître en raison d'aides aux postes moins importantes (-1,4 M€).

Le budget du siège et des délégations est, lui, maîtrisé. Les délégations réduisent légèrement leur déficit par rapport à l'année précédente, après redistribution de legs du national de 2,15 millions d'euros. Des legs en progression en 2017, tant pour ceux réalisés que pour le portefeuille en attente.

Les bons résultats financiers des placements permettent une redistribution de legs importante au profit des délégations. L'objectif de développement des ressources – notamment le mécénat – doit passer en phase active après les bases posées cette année. Une nécessité pour sécuriser durablement les finances de la gestion directe. « *La restauration de l'indépendance financière du mouvement se poursuit. Elle est de plus en plus à portée si nous continuons dans ce sens* », ont expliqué Philippe Gentilhomme, directeur administratif et financier et Jean-Manuel Hergas, trésorier, en présentant les comptes 2017 au CA.

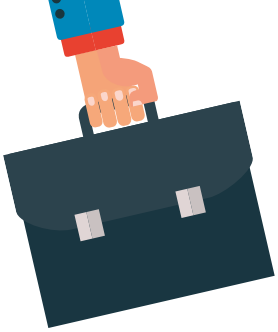

3 Focus sur... Équité et parité : des propositions soumises aux adhérents à l'automne

Approfondir les questions de démocratie au sein d'APF France handicap. Mais aussi trouver les moyens d'assurer à tout adhérent les mêmes chances de poser sa candidature et faire en sorte que la parité soit respectée au sein des instances de l'association. Tels étaient les objectifs fixés par la lettre de mission du CA au groupe de réflexion Démocratie, équité et parité en décembre 2017.

Cinq mois après le début de ses travaux, ce groupe a présenté ses premières propositions. Il préconise tout d'abord la mise en place d'une « politique de vivier ». En clair, repérer les personnes qui auraient envie de prendre des responsabilités au sein de l'association et les accompagner. Ne pas perdre de vue non plus, les candidats qui n'auraient pas été élus. Cette politique reposerait sur un binôme référent élu/professionnel par département.

Un accompagnement de proximité et individualisé pour chaque candidat, de manière à garantir l'égalité des chances lors des élections, et qui se prolongerait tout au long du mandat. Avec d'anciens élus comme formateurs, par exemple.

Autres propositions, limiter le nombre de mandats ou leur durée. Et valoriser la parité dans les instances internes et les représentations externes. Dans ce domaine, l'objectif n'est pas une stricte égalité, mais plutôt une composition des instances représentative de la démographie associative.

Les adhérents seront consultés à l'automne sur l'ensemble de ces propositions via un questionnaire pour une restitution des résultats en fin d'année.

4 Focus sur... Quatre objectifs prioritaires pour le plan d'action Europe et International

Fruit d'échanges entre le groupe de travail « Europe et international », la commission Défense et promotion des droits et liberté et le CA, le plan d'action 2018-2020 pour la dimension européenne et internationale d'APF France handicap a été présenté ce 26 mai.

Quatre objectifs prioritaires définissent une feuille de route pour les trois ans à venir. Il s'agit tout d'abord d'inscrire les actions de l'association dans l'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Cela passe notamment par le dépôt d'une candidature d'APF France handicap au Conseil économique et social de l'ONU.

Autre objectif, poursuivre le travail d'appropriation de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées. Avec un effort de vulgarisation au sein du réseau, une contribution au rapport alternatif de la société civile sur sa mise en œuvre et un suivi de la réclamation collective déposée auprès du Conseil de l'Europe.

Troisième objectif, peser sur les politiques sociale et de cohésion de l'Union européenne, avec, en pratique, un accompagnement pour mieux mobiliser les fonds européen. Enfin, en quatrième objectif, est prévu un développement de partenariats avec des homologues étrangers, pour partager les bonnes pratiques ou s'inscrire sur des programmes européens. Pour chacun de ses objectifs, des actions prioritaires ont été définies sous forme de plan d'actions pour la période 2018-2020. Un renforcement des moyens sera mis en place pour atteindre ces objectifs et un suivi de la mise en œuvre du plan aura lieu deux fois par an en commission et une fois par an au CA.

5 Travaux des commissions
Commission Vie du mouvement

La commission poursuit l'élaboration du plan d'animation de la vie du mouvement pour permettre à tous les acteurs de se mobiliser. Cette démarche d'animation doit poser des jalons communs tout en libérant le pouvoir d'agir localement. L'objectif proposé est celui d'une mise en œuvre progressive à partir de septembre 2018. Le cahier des charges est en cours d'élaboration.

La commission a également poursuivi ses travaux en vue du prochain mandat des conseils APF (2019-2023), notamment sous l'angle du soutien, de l'accompagnement et de la formation des militants.

Enfin, la commission a fait un point sur la mise en œuvre des réseaux thématiques. Tous les conseils APF de région ont engagé la réflexion, la moitié était déjà positionnée fin mai. Les réseaux thématiques devraient donc être installés en septembre 2018.

6 Vie des commissions
Commission Défense et Promotion des droits et libertés

La commission a échangé sur plusieurs points liés à l'actualité politique : la réclamation collective auprès du Comité européen des droits sociaux, le « 5ème risque », le plan d'action Europe et international.

7 Vie des commissions
Commission Finances Ressources

La commission a essentiellement examiné les comptes annuels 2018. Elle a par ailleurs réétudié la situation de la ferme Léonie à la faveur d'une évolution favorable du contexte depuis le mois précédent, dans la perspective d'un maintien de l'activité.

Elle a enfin étudié plusieurs CPOM en inter-commission avec la commission Prospective et Innovation dans l'offre de service (AURA, CD 57). Cette actualité a amené à reporter à septembre le point initialement programmé sur les pratiques sociales en ESAT.

8 Vie des commissions
Commission Prospective et Innovation dans l'offre de service

Le jeudi, les membres de la commission ont examiné le projet associatif, étudié les dossiers de l'offre de service et travaillé en inter-commission avec la commission ressources sur les CPOM.

Le vendredi, point d'étape en inter-commissions avec la commission Défense et promotion des droits et libertés sur la désinstitutionnalisation et la transition inclusive afin de préciser le positionnement d'APF France handicap sur ce sujet. Ces travaux vont se prolonger jusqu'à septembre pour finaliser ce positionnement.

9 Les rendez-vous du CA/mai 2018

Politiques

02/05 :
- Réunion téléphonique du Collectif pour une France accessible
- Réunion téléphonique du Comité d'entente
- Audition du Comité d'entente sur la prestation de compensation du handicap à l'invitation du député Philippe Berta.

03/05 Bureau et commission permanente du CNCPH

04/05 :
- Commission Europe du CNCPH
- Concertation Obligation d'emploi des travailleurs handicapés - Évolution des accords agréés

14/05 :
- Rencontre avec Julien Denormandie
- Audition sur la liberté de choisir son avenir professionnel. Rencontre avec Brigitte Bourguignon
- Réunion téléphonique du Comité d'entente
- Assemblée nationale - Audition Commission des affaires sociales - Mme Gisèle Biémouret

15/05 Commission compensation du CNCPH

16/05 - Réunion du Collectif pour une France accessible

17/05 :
- Audition par la commission d'enquête sur les déserts médicaux
- RDV Alexandra François-Cuxac (Fédération des promoteurs immobiliers)
- Déjeuner avec Sophie Cluzel
- Conférence de presse du collectif Ambition logement
- Concertation Obligation d'emploi des travailleurs handicapées : Réunion multiparite

22/05 :
- Rencontre ADF avec Dominique Bussereau
- Réunion téléphonique du Comité d'entente

23/05 CNCPH Plénier

24/05 Assemblée nationale - Table ronde Commission des affaires sociales - Mme Nathalie Elimas

29/05 Audition préjudice corporel

30/05 Rencontre CNSA et ADF

Interassociatifs

29/05 CA et AG Handéo

Internes

02/05 Réunion GT access et GT Europe

03/05 Bureau du CA

04/05 GT Démocratie, équité, parité

05/05 Assemblées départementales des Deux-Sèvres et du Finistère

16/05 Réunion projet associatif

17/05 GT Congrès

22/05 :
- CCE plénier
- Réunion téléphonique politique réseau

23 et 24/05 Commissions du CA

25/05 Assemblée départementale de l'Indre-et-Loire

26/05 CA et AG

29/05 :
- Réunion téléphonique politique réseau
- Réunion GT Recours

30 et 31 Rencontre CA et représentants régionaux

Rédaction : Corinne Manoury
Mise en page : Eden